

Transitions vers une industrie économe en matières premières

Déclaration du groupe de la CGT

L'industrie a-t-elle un avenir en France ? Oui, si elle se met en condition d'anticiper et d'innover afin d'intégrer aux processus productifs les exigences d'un nouveau modèle de développement orienté vers la réponse aux besoins des populations, la maîtrise des enjeux environnementaux, la territorialisation, voire la relocalisation des productions, la valorisation de l'emploi.

L'énergie et les matières premières conditionnent bien plus un tel développement qu'un coût du travail prétendument trop élevé ainsi que le rappelle fort opportunément le rapport d'Yves Legrain.

Au travers de l'économie circulaire, il s'agit, pour la CGT, de rendre l'accès aux matières premières à la fois plus autonome et moins coûteux, moins dépendant du marché international et des fluctuations des taux de change, plus respectueux aussi des ressources planétaires, de leurs limites et des conditions de leur extraction. Trop de conflits sont, en effet, générés par les enjeux de propriété, d'exploitation, voire de pillage des sous-sols.

Cela suppose la création d'une ou de plusieurs filières de la déconstruction, de la transformation, le développement de l'éco-conception sur la totalité du cycle de vie des produits, des investissements dans la recherche, l'emploi et la qualification de ceux-ci, la territorialisation et la complémentarité des activités. Ambitionner un véritable recyclage des matières premières sur le territoire implique un appareil industriel capable d'intégrer ces enjeux et d'y répondre, un système de transports adapté et non polluant, une tarification cohérente avec cet objectif, des transports maritimes et routiers.

Devant de tels enjeux, il est difficilement compréhensible que des abstentions se manifestent sur l'ensemble de l'avis au seul motif de la proposition d'augmenter de l'ordre de quelques centimes l'éco-contribution afin de pouvoir la moduler en fonction de critères d'éco-conception et de dégager des ressources nouvelles pour la recherche. Elle aurait pourtant des effets bénéfiques tant pour les ménages que pour les entreprises. C'est pourquoi le maintien d'une telle position en séance plénière ne pourrait qu'accréditer un fort retard des entreprises à prendre la mesure des défis pour elles-mêmes et leur compétitivité des enjeux de développement durable.

Cela éclaire aussi la nature des obstacles identifiés dans l'avis. Il avance des propositions de méthodes et des catégories de priorité. Cela peut apparaître modeste au regard des enjeux. Force est de constater pourtant que les propositions présentées se heurtent au mur d'une insuffisante détermination des décideurs politiques et économiques. La CGT a voté l'avis afin de donner plus de

forces aux propositions qu'il contient et surtout à toutes les recherches et initiatives visant un autre modèle économique de développement auxquelles sa conclusion appelle.